

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2^{de} professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce bac pro forme des opérateurs capables d'assurer la conduite d'une unité de production ou d'une partie d'une chaîne de production. Ils contrôlent la fabrication, participent à l'amélioration des procédures mises en œuvre et interviennent sur des équipements automatisés. Le titulaire du diplôme est un technicien de fabrication autonome, capable de prendre des décisions tout en faisant partie d'une équipe. Il est formé aux toutes dernières technologies pour piloter des installations super modernes. Les élèves apprennent à comprendre les réactions chimiques, découvrir comment on nettoie et traite l'eau, surveiller et régler des machines géantes qui fabriquent du papier, du carton ou des produits chimiques, contrôler la qualité par des tests et mesures, agir en sécurité avec les équipements appropriés, analyser des échantillons comme un scientifique, et comprendre les procédés industriels qui transforment la matière. Les titulaires sont recrutés par les entreprises de l'industrie chimique ou dans les entreprises qui utilisent des procédés chimiques de transformation pour produire ou retraiter des matériaux et produits (ciment, plâtre, verre, céramique, papier, pharmacie, agroalimentaire, production d'énergie, traitement des rejets, des déchets).

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BAC PRO Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons forme des techniciens de fabrication autonomes capables d'assurer la conduite d'unités de production dans les industries chimiques, parachimiques, de raffinage, de traitement de l'eau et de fabrication du papier-carton.

MÉTIERS VISÉS

- Opérateur de fabrication ou de raffinerie
- Conducteur de ligne de production
- Opérateur en traitement d'eau
- Conducteur d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire du BAC PRO PCEPC est un technicien de fabrication autonome qui conduit des équipements de production chimique, pilote des installations de pâte à papier, gère la distribution et l'assainissement d'eau. Il contrôle la fabrication, améliore les procédures et intervient sur équipements automatisés en respectant les règles de sécurité.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38499/>

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
NSF	220
ROME	H2301 - H3102 - K2301
FORMACODE	11534 - 22884
RNCP	38499

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 21/12/2023

Date d'échéance de la certification : 31/12/2028

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Sauxmarais	LP	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)
GPN - antenne Elbeuf	GRETA	Elbeuf	Seine Maritime (76)
Galilée	LPO	Franqueville-Saint-Pierre	Seine Maritime (76)
Schuman Perret	LPO	Le Havre	Seine Maritime (76)
GCN - antenne le Havre - Schuman	GRETA	le Havre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.